

Bernard ZWIBEL
Commissaire aux Comptes
VALPARC – 6, rue de Franche-Comté
BP 3058
25046 BESANCON CEDEX

EXCOM ENTREPRISES FC
Commissaire aux Comptes
12/14 rue Charles Nodier
25000 BESANCON

**FAYENCERIES DE SARREGUEMINES
DIGOIN ET VITRY-LE-FRANCOIS – "F.S.D.V."**

S.A. à Directoire et Conseil de Surveillance
au Capital de 4.582.625 €

Siège Social : 30/32 rue de Chabrol - 75010 PARIS
SIREN 562 047 605 RCS PARIS

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES CONSOLIDES
- EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008 -**

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société " **SA FAYENCERIES DE SARREGUEMINES, DIGOIN ET VITRY-LE-FRANCOIS – FSDV** ", tels qu'ils sont joints au présent rapport
- la justification de nos appréciations
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

B2 

I. OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation, à la fin de cet exercice.

II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

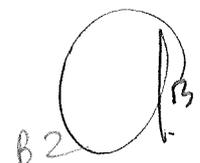
En application des dispositions de l'article L823-9, 1° alinéa du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

PRINCIPES COMPTABLES

CREANCES CLIENTS

- Une créance clients de 1 095 171 € TTC correspondant à des redevances de marque est enregistrée dans les comptes de la société F.S.D.V. au 31 décembre 2008.
Cette créance, non encore réglée à ce jour, se rattache à des exercices de 2003 à 2008.

La créance de 325 000 € hors TVA se rattachant aux exercices 2003 à fin septembre 2006 de la société F.S.D.V. sur la société SARREGUEMINES BATIMENT a été transférée au repreneur des actifs par jugement du 5 octobre 2006.



Une provision pour dépréciation d'un montant de 192 200 € avait été constatée antérieurement. Une provision complémentaire pour dépréciation de cette créance a été constatée dans les comptes de la société F.S.D.V. pour un montant de 132 800 €, soit 100 % du montant de la créance hors taxe.

La créance de 525 000 € hors taxe se rattachant à la période d'octobre 2006 à fin décembre 2008 de la société a fait l'objet d'une provision de 212 500 € hors taxe. Soit 41 % du montant de la créance hors taxe.

Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons été conduits à examiner les modalités de détermination de cette provision et vérifier les calculs effectués.

Nous avons obtenu les informations nécessaires nous permettant de considérer que le montant de cette provision pour dépréciation de la créance pour un montant de 537 500 € est acceptable.

PRINCIPES GENERAUX

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par la société, nous avons été conduits à examiner la correcte application des méthodes suivantes :

➤ L'évaluation des actifs corporels en normes IFRS :

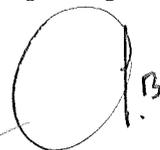
Les notes 1.4 et 5 de l'annexe exposent le retraitement effectué dans le résultat consolidé, relatif à l'appréciation de la juste valeur des constructions figurant à l'actif. L'option choisie conduit à la neutralité au niveau des capitaux propres consolidés.

➤ La constitution de provisions pour indemnités de départ en retraite :

La note 1-1-2 de l'annexe mentionne le changement de méthode appliqué et la note 1.10 explique l'impact de ce changement sur les réserves consolidées, soit un profit de 201 K€.

➤ Les notes 1.11, 7 et 15 de l'annexe exposent le traitement et l'incidence de la cession en cours de la filiale Sarreguemines Vaisselle.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné le caractère approprié des informations communiquées par la Société.

B2  B

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et ont donc contribué à la formation de notre opinion sans réserve exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

En application de la loi, nous portons à votre connaissance l'irrégularité suivante :

- Le groupe FSDV n'a pas établi de rapport d'activité semestriel au 30 juin 2008 conformément à l'article L232-3 du Code de Commerce.

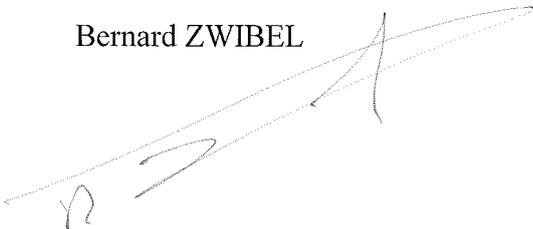
A l'exception de l'incidence des faits exposés ci-dessus, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes consolidés des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes consolidés.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

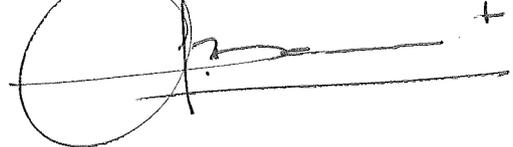
Fait à Besançon, le 23 octobre 2009

Les Commissaires aux Comptes

Bernard ZWIBEL



La Sarl EXCOM ENTREPRISES FC



Marc BECQUET
Associé mandataire social

FAIENCERIES DE SARREGUEMINES, DIGOIN & VITRY LE FRANCOIS

Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 4.582.625 €
Siège social : 30/32, rue de Chabrol 75010 PARIS
R.C.S. Paris B 562 047 605

BILAN CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2008

ACTIF (chiffres en milliers d' Euros)

	NOTES	BRUT	31.12.2008 Amortis Prov/	NET	31.12.2007 NET
Immobilisations incorporelles		1 672	1 667	5	0
Immobilisations corporelles		19 646	10 811	8 835	10 215
Immobilisations financières					
. Titres de participation		0	0	0	0
. Autres immobilisations financières		305	0	305	188
ACTIF IMMOBILISE		21 623	12 478	9 145	10 403
Actif en cours de cession		6 490	1 562	4 928	
Impôts différés actif		1 720		1 720	1 893
. Stocks		0	0	0	2 134
. Avances et acomptes		1		1	65
. Clients et comptes rattachés		2 663	2 055	608	3 043
. Autres créances		1 021	240	781	353
. Valeurs mobilières de placement		0		0	1
. Disponibilités		338		338	799
. Compte de régularisation actif		70		70	178
ACTIF CIRCULANT		4 093	2 295	1 798	6 573
TOTAL ACTIF		33 926	16 335	17 591	18 869

B2. C/B

FAIENCERIES DE SARREGUEMINES, DIGOIN & VITRY LE FRANCOIS

Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 4.582.625 €
Siège social : 30/32, rue de Chabrol 75010 PARIS
R.C.S. Paris B 562 047 605

BILAN CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2008

PASSIF (chiffres en milliers d' Euros)

	NOTES	AU 31.12.2008	AU 31.12.2007
Capital		4 584	4 584
Prime émission		0	0
Réserves consolidées		6 214	6 094
Résultat exercice consolidé		-998	51
Actions propres détenues		-2 503	-2 503
Fonds propres consolidés		7 297	8 226
Capitaux propres du Groupe		7 297	8 226
Provisions / risques et charges		2 913	3 377
Provisions engagements de retraite		70	685
Provisions pour risques & charges		2 983	4 062
Passif en cours de cession		4 262	
Impôts différés passif		1 720	1 893
Emprunts		193	802
Dettes d'exploitation		99	1 335
Dettes diverses		1 037	2 551
Dettes d'exploitation		1 136	3 886
TOTAL PASSIF		17 591	18 869

B2  B

FAIENCERIES DE SARREGUEMINES, DIGOIN & VITRY LE FRANCOIS

Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 4.582.625 €
Siège social : 30/32, rue de Chabrol 75010 PARIS
R.C.S. Paris B 562 047 605

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2008

NOTES	2008 F.S.D.V.	2008 Sarreguemines Vaisselle	2008 TOTAL	2007
Chiffre d'affaires net	1250	8949	10 199	10 349
Production stockée	0	205	205	637
	1 250	9 154	10 404	10 986
Reprises / amortissement & provisions	222	473	695	592
Transfert de charges	16	61	77	25
Autres produits	165	4	169	104
TOTAL DES PRODUITS	1 653	9 692	11 345	11 707
Achats consommés	19	3208	3 227	3 244
Autres achats & charges externes	450	1399	1 849	1 617
Impôts & taxes	336	346	682	793
Frais de personnel	530	4192	4 722	5 116
Dotation aux amortissements	227	185	412	401
Dotation aux provisions	416	184	600	508
Autres charges	4	315	319	43
TOTAL DES CHARGES	1 982	9 829	11 811	11 722
RESULTAT D'EXPLOITATION COURANT	(329)	(137)	(466)	(15)
Plus ou Moins value de cession d'immobilisation	208	0	208	62
Produits non courants	456	447	903	751
Charges non courantes	-91	-3	(94)	(845)
Résultat non courant	573	444	1 017	(32)
RESULTAT NON COURANT	573	444	1 017	(32)
RESULTAT FINANCIER	3	75	78	(44)
RESULTAT AVANT IMPOT (A + B + C)	247	382	629	(91)
Dépréciation actif en cours de cession	(1 562)		(1 562)	
RÉSULTAT AVANT IMPÔT (Après déconsolidation Sarreguemines vaisselle)	(1 315)	382	(933)	(91)
Impôt sur les bénéfices / Exit Taxe	0	-39	(39)	(2)
Provision pour impôts différé (variation)	39	-65	(26)	144
RESULTAT NET DES SOCIÉTÉS INTEGREGES	(1 276)	278	(998)	51

B2  B

FAIENCERIES DE SARREGUEMINES, DIGOIN & VITRY LE FRANCOIS

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES - en milliers d' euros

	2 008	2 007
Résultat net des sociétés intégrées	(999)	51
<i>Elimination des charges & des produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité</i>		
Variation des amortissements	60	48
Variation des provisions	50	(159)
Variation des impôts différés	27	(144)
Plus ou moins value de cession	(208)	(63)
<i>Capacité d'autofinancement</i>	<i>(1 070)</i>	<i>(267)</i>
variation du besoin en fonds de roulement	2 095	(940)
Ajustement provision pour dépréciation de STCL (société déconsolidée au 30/11/2006)		778
Provision pour dépréciation de Sarreguemines Vaisselle (société déconsolidée au 31/12/2006)	(1 562)	
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L ACTIVITE	(537)	(429)
Acquisition d'immobilisations corporelles & incorporelles	(99)	(123)
Acquisition d'immobilisations financières	(27)	1
Cession d'immobilisations	246	87
FLUX NET DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D INVESTISSEMENT	120	(35)
Tresorerie CEBAM	0	115
Remboursement d'emprunts	(45)	(182)
Prêts & Dépôts	0	0
FLUX NET DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT	(45)	(182)
VARIATION DE TRESORERIE	(462)	(531)
TRESORERIE A L OUVERTURE DE L EXERCICE	800	1 331
TRESORERIE A LA FERMETURE DE L EXERCICE	338	800

B 2013

FAYENCERIES DE SARREGUEMINES, DIGOIN & VITRY LE FRANCOIS
Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 4.582.625 €
Siège social : 30/32, rue de Chabrol 75010 PARIS
R.C.S. PARIS B 562 047 605
SIRET n°562 047 605 00323

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2008

NOTE 1 - PRINCIPES COMPTABLES

1.1 - PRINCIPES GENERAUX

Les comptes consolidés du groupe F.S.D.V. au 31 décembre 2008 sont établis et présentés selon les normes comptables internationales (IFRS) découlant du règlement CE n° 1606/2002 publié au JOCE du 11 septembre 2002, concernant les sociétés cotées pour l'établissement des comptes consolidés à compter du 1^{er} janvier 2005.

Les premiers comptes publiés selon les normes IAS/IFRS sont ceux de l'exercice 2005.

Les principaux changements apportés par les normes IFRS sont les suivants :

1-1-1) – Méthode d'évaluation des actifs corporels :

Dans le cadre de la 1^{ère} adoption des normes IFRS, les terrains et constructions ont été évalués sur la base d'un rapport d'expertise établi par un cabinet de premier plan. Pour tenir compte de la situation spécifique de la plupart des biens – usines et terrains industriels situés dans des villes de taille moyenne et exploités par des sociétés dont pour certaines, extérieures au groupe FSDV, la pérennité n'est pas assurée – une décote substantielle a été appliquée aux valeurs figurant dans le rapport d'expertise.

Les autres actifs corporels n'ont pas fait l'objet de modification dans la méthode d'évaluation.

1-1-2) – Provisions pour indemnités de départ en retraite :

Les indemnités de départ en retraite – à l'ouverture et en fin de d'exercice (norme IAS 19) ont donné lieu à la constitution d'une provision résultant du calcul de la valeur actuelle nette de ces prestations futures.

A la méthode préférentielle, initialement retenue pour calculer les engagements de retraite, a été substituée à compter de l'exercice 2008 la méthode dite des unités de crédit projetés, standard usuel de calcul de cette provision.

Cette méthode consiste à calculer personne par personne le montant des droits acquis au 31 décembre, compte tenu de l'ancienneté, par le montant prévisionnel du salaire à la date légale de départ en retraite (65 ans), sur la base d'une augmentation prévisionnelle annuelle des salaires (taux retenu : 2 %).

Ce calcul est pondéré par un coefficient de probabilité d'être en vie, et au service de l'entreprise, à l'âge légal de départ en retraite.

Il est enfin pondéré par un taux d'actualisation (5,5 % retenu pour l'exercice 2008).

L'impact sur les comptes consolidés de ce changement de méthode est précisé en paragraphe 1.10.

 B2

1.2 – METHODES DE CONSOLIDATION

1.2.1) La consolidation a été effectuée sur la base de comptes arrêtés au 31 décembre 2008, à l'exception de ceux :

- de la société SOFINA (exercice clos le 30.06.2008) pour laquelle une situation annuelle du 1^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2008 a été établie.

Les filiales du Groupe ont été consolidées en retenant la méthode de l'intégration globale, les sociétés étant sous contrôle exclusif de F.S.D.V.

Aucune différence de première consolidation n'apparaît au bilan consolidé, même sous forme résiduelle, les dates des prises de participation étant anciennes.

1.2. 2 - Retraitement des comptes sociaux.

- Des éliminations sont effectuées sur toutes les transactions intra-groupes, les mouvements internes étant annulés, ainsi que les dettes et créances réciproques.
- Les actions d'autocontrôle et les actions propres détenues sont valorisées à leur valeur historique d'acquisition (février 1978) et figurent en déduction des capitaux propres consolidés.
- Impôts différés : la situation fiscale latente résulte :
 - des impôts à payer ou payés d'avance, relatifs à certains produits ou charges inclus dans le résultat comptable d'un exercice, mais imposables ou déductibles fiscalement au cours d'exercices différents.
 - Des éliminations ou retraitements réalisés au cours des opérations de consolidation.

L'application des normes IFRS conduit à la constatation de plus-values latentes sur les biens immobiliers.

L'incidence fiscale de ces plus-values figure en impôts différés passifs.

L'incidence fiscale des reports déficitaires (note n°22.3), compte tenu de l'absence probable de récupération de ces derniers sur les trois prochaines années, **n'est pas constatée** en impôts différés actif, à l'exception de leur quote-part correspondant aux impôts différés passif.

- Crédit bail : les biens acquis en crédit bail ne concernent que les immeubles industriels et sont retraités et comptabilisés comme des immobilisations acquises par emprunt, les immeubles figurant en construction pour leur montant en principal, et la somme résiduelle des contrats de crédit bail figurant en emprunts pour leur montant comprenant les intérêts restant à courir.

La valeur estimée des constructions financées par crédit-bail étant considérée comme la juste valeur (cf. 1.1.1), les dotations aux amortissements sont comptabilisées et annulées dans le résultat consolidé.

L'impact sur les comptes consolidés est précisé au paragraphe 5 (Immobilisations Corporelles).

1.3- IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

1.3.1) Leur valeur brute représente à la clôture de l'exercice :

- la valeur d'acquisition des logiciels informatiques.

1.3.2) Les logiciels sont amortis sur les durées d'utilisation prévues, allant de 1 à 5 ans.

1.4- IMMOBILISATIONS CORPORELLES

1.4-1) Les immobilisations corporelles sont évaluées :

- à leur valeur réévaluée (réévaluation 1976) ou à leur valeur d'apport pour les plus anciennes
- à leur valeur d'acquisition
- à leur juste valeur pour les biens immobiliers (norme IFRS – AS 40 – note 1.1.1).

A B B2

1.4-2) Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire, en fonction des durées de vie moyenne suivantes

Construction	15 à 20 ans
Matériel et outillage industriel	5 ans
Matériel de transport	4 ans
Matériel de bureau et informatique	5 ans
Mobilier	10 ans
Agencements et installations	10 ans

Les dotations aux amortissements sur les constructions sont comptabilisées dans les comptes sociaux, elles sont annulées dans le résultat des comptes consolidés, de façon à maintenir à l'actif du bilan consolidé, la valeur au 31 décembre 2005 (date de 1^{ère} application des normes IFRS), considérée comme étant la juste valeur au 31 décembre 2008.

Pour l'exercice 2008, l'impact sur les comptes consolidés est précisé au paragraphe 5 (Immobilisations corporelles).

1.5- IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Elles sont constituées essentiellement de prêts et de dépôts et cautionnements.

Les prêts sont provisionnés lorsque la situation financière du débiteur laisse apparaître une probabilité de non-remboursement.

1.6- STOCKS

1.6.1) Les matières premières et les marchandises sont valorisées à leur coût d'acquisition. Les en-cours et les produits finis sont valorisés à leur prix de revient de production, tenant compte le cas échéant de l'incidence de la sous-activité.

Ils font l'objet d'une provision pour dépréciation :

- pour les matières premières et d'approvisionnement, lorsqu'ils ne sont plus utilisés depuis plus de trois mois
- pour les produits finis et les marchandises de revente :

. à hauteur de la différence entre la valeur brute et la valeur probable de réalisation, lorsque cette dernière est inférieure

. en fonction de la durée de couverture des ventes par les stocks. Une dépréciation est constatée dès lors que la quantité en stock pour une référence dépasse 12 mois de ventes (taux progressant de 20% pour chaque 12 mois supplémentaires).

Ces dépréciations sont effectuées par classes de produits.

1.7- CLIENTS ET COMPTES RATTACHES, AUTRES CREANCES

Ils sont valorisés à leur valeur nominale et sont provisionnés lorsque la situation financière du débiteur fait apparaître une probabilité de non-règlement.

1.8- VALEURS MOBILIERES

Les valeurs mobilières figurent au bilan à leur valeur d'acquisition.

Pour les titres cotés, une provision est constituée pour ceux dont la valeur d'acquisition est supérieure à la valeur de marché.

1.9- IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES ET IMPÔTS DIFFERES

L'impôt sur les bénéfices correspondrait à l'impôt dû par la société F.S.D.V., tête de groupe d'un accord d'intégration fiscale avec effet du 1^{er} janvier 2005, majorée de l'impôt sur les bénéfices de société n'entrant pas dans le périmètre de l'intégration fiscale. Cet impôt est corrigé de la fiscalité différée calculée selon la méthode du report variable et ne concerne que les décalages temporaires sur les retraitements de consolidation.

1.10 – CHANGEMENT DE METHODE COMPTABLE

Ainsi qu'indiqué au point 1.1.2, le mode de calcul des engagements de retraite a été modifié au titre de l'exercice 2008, la méthode dite des unités de crédit projeté (décrite en 1.1.2) s'étant substituée à la méthode dite préférentielle.

OB B2

Dans le cadre de ce changement de méthode, le calcul de la provision pour charges patronales a été abandonné. Le profit correspondant (201 K€) a été comptabilisé en Réserves consolidées.

L'incidence des modifications autres du mode de calcul (quantum d'ancienneté acquis à la fin de l'exercice et modification du taux d'actualisation) représente un profit non courant de 50 K€.

1.11 – INCIDENCE DE LA CESSION EN COURS DE LA SOCIETE SARREGUEMINES VAISSELLE

Le 3 juillet 2009, soit postérieurement à la date de clôture de l'exercice, mais antérieurement à l'approbation des comptes par l'Assemblée Générale Ordinaire – cette dernière ayant été repoussée jusqu'au 31 octobre 2009 par ordonnance du 29 juin 2009 du Président du Tribunal de Commerce de Paris – 100 % des actions de la société SARREGUEMINES VAISSELLE ont été cédées à la société anglaise DUDSON HOLDINGS, sur la base du bilan au 31 décembre 2008.

DUDSON HOLDINGS, ou toute société qu'elle souhaiterait se substituer, s'est également porté acquéreur des actifs immobiliers de l'usine de Digoïn, pour la partie propriété de F.S.D.V.

En conséquence, dans l'arrêté et la **présentation** des comptes consolidés, il a été fait application de la norme IFRS 5 (actifs détenus en vue d'une vente et passifs associés).

Les postes habituellement éliminés en consolidation (avances de trésorerie, loyers, assistance technique, frais communs, intérêts sur avances de trésorerie), n'ont pas fait l'objet d'élimination.

La déconsolidation de l'activité « Porcelaine » de la filiale SARREGUEMINES VAISSELLE entraîne la comptabilisation d'une dépréciation de 1 562 K€ s'analysant ainsi :

▪ Total des actifs de SARREGUEMINES VAISSELLE au 31.12.2008 (voir note 7)	6 490 K€
▪ Total du passif de SARREGUEMINES VAISSELLE au 31.12.2008 (voir note 15)	(4 262 K€) _____
▪ actif net de SARREGUEMINES VAISSELLE au 31.12.2008	2 228 K€
▪ prix de cession des actions	500 K€
▪ profit provenant de l'économie d'impôt résultat de l'accord d'intégration fiscale, profit devenu définitif du fait de la cession de SARREGUEMINES VAISSELLE	166 K€ _____
Dépréciation de SARREGUEMINES VAISSELLE en cours de cession	(1 562 K€).

Le compte de résultat consolidé est présenté en séparant le résultat des actifs conservés et celui des actifs en cours de cession.


 B2

NOTE N°2 - PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Les sociétés, consolidées PAR INTEGRATION GLOBALE, SONT LES SUIVANTES :

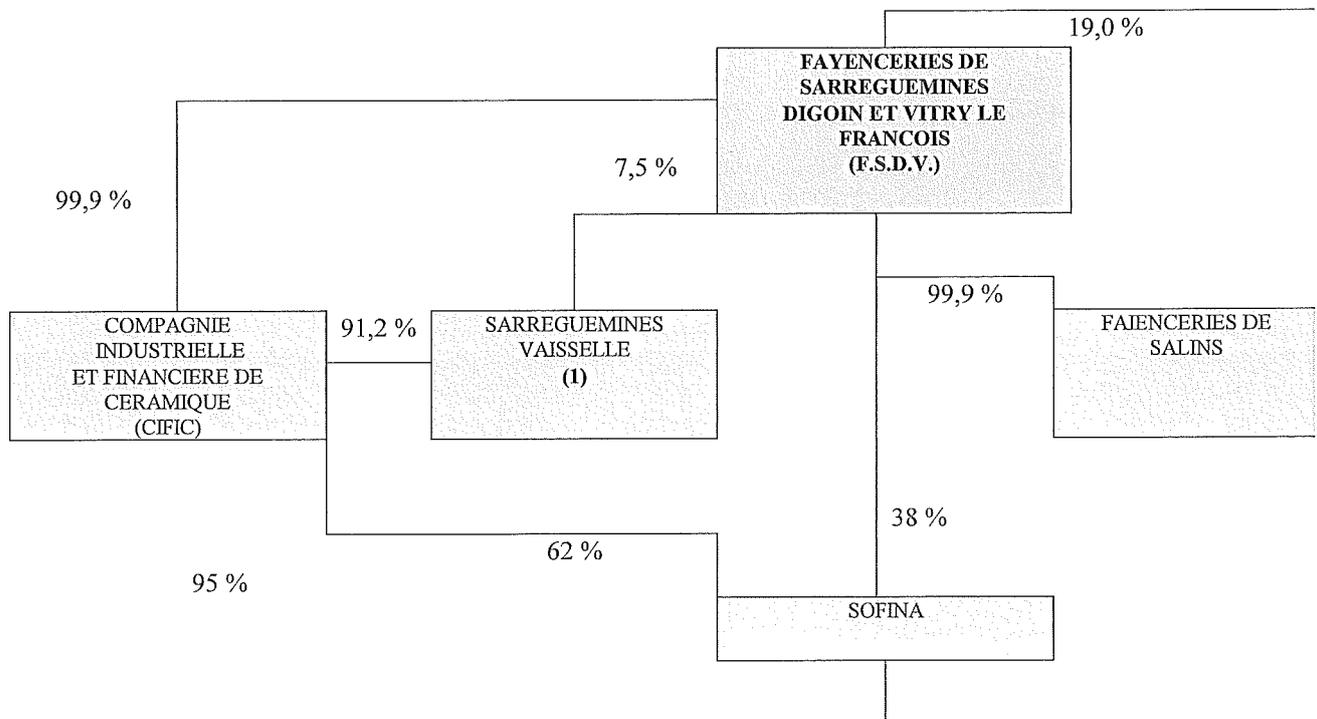
2.1 – Société consolidante

NOM	FORME SOCIETE	SIEGE	N° SIREN	% INTERET	METHODE DE CONSOLIDATION
F.S.D.V.	S.A. Directoire et Conseil de Surveil.	30, rue de Chabrol 75010 PARIS	562 047 605	Société- mère	IG ●

2.2 – Périmètre de consolidation

NOM	FORME SOCIETE	SIEGE	N° SIREN	% INTERET	METHODE DE CONSOLIDATION
FAIENCERIES DE SALINS	S.A.	30, rue de Chabrol 75010 PARIS	625 480 223	99,81 %	IG
SOFINA	S.A.	30, rue de Chabrol 75010 PARIS	302 220 652	99,96 %	IG
COMPAGNIE INDUSTRIELLE & FINANCIERE DE CERAMIQUE	S.A.	30, rue de Chabrol 75010 PARIS	311 232 920	99,99 %	IG

● - IG = Intégration globale

2.3 - STRUCTURE JURIDIQUE SIMPLIFIEE AU 31 DECEMBRE 2008

(1) – cédée le 3 juillet 2009 (voir note 1.11).

Q.B. B2

2.4- INTERETS MINORITAIRES

Il n'existe pas d'intérêts minoritaires, à l'exception des actions détenues par les Administrateurs des filiales (chiffre non significatif).

NOTE N° 3 – FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

3.1-PORCELAINES POUR COLLECTIVITES ET HOTELLERIE – RESTAURATION (SARREGUEMINES VAISSELLE)

3.1.1 – L'exercice 2008 a été marqué :

- par une activité commerciale erratique pendant les trois premiers trimestres, puis par un quatrième trimestre en recul de 9 % en volume, l'année s'achevant sur une baisse de 2,4 % des livraisons à 6 840 000 pièces

- par l'achèvement du processus d'externalisation du petit creux, permettant le regroupement en une seule entité des activités grands creux et de la partie petit creux non externalisée. Ce regroupement s'est accompagné de l'arrêt d'un second four, et la réalisation d'économies d'énergie complémentaires.

Le chiffre d'affaires consolidé de la branche s'est élevé à 8 949 K€ (- 6,6 % par rapport à 2007).

3.1.2 – Le 3 juillet 2009, 100 % des actions de SARREGUEMINES VAISSELLE ont été cédées à la société anglaise DUSON HOLDINGS, sur la base du bilan au 31 décembre 2008 (voir note 1.11).

Les activités des deux sociétés, tant en terme de produits que sur le plan géographique, sont totalement complémentaires.

3.2 – F.S.D.V. (Maison mère)

3.2.1 – Les revenus propres consolidés se sont élevés à 638 K€, en diminution de 16,4 % sur ceux de 2007, compte tenu de la fin du démantèlement de l'usine de Sarreguemines et de l'absence de perception de loyers à ce titre.

En ajoutant à ces revenus propres consolidés les loyers et assistance technique facturés en 2008 à SARREGUEMINES VAISSELLE, le total des produits s'élève à 1 250 K€, en diminution de 11,8 % sur le chiffre pro-forma 2007 (1 418 K€).

3.2.2 – Au nom du principe de prudence, une provision complémentaire de 345 K€ a été provisionnée au titre de la créance impayée ce jour par LECICO FRANCE quant à l'utilisation de la marque « Sarreguemines ».

Cette augmentation de provision – qui ne vaut nullement reconnaissance de la part de F.S.D.V. du bien fondé de la position de LECICO dans cette affaire, ni d'une diminution de la créance due – résulte de l'ancienneté de la créance et au fait que l'activité de LECICO FRANCE reste durablement et lourdement déficitaire.

3.2.3 – Autre fait marquant est le décès de Monsieur Gilbert FENAL, survenu le 14 septembre 2009.

Monsieur Gilbert FENAL, Président du Directoire, était l'artisan du rapprochement en 1978 des FAÏENCERIES DE LUNEVILLE, BADONVILLER et SAINT CLEMENT, sa société d'origine, avec les FAYENCERIES DE SARREGUEMINES, DIGOIN & VITRY LE FRANCOIS. Puis, il avait été le moteur de la rationalisation des productions, de l'automatisation des entités industrielle de F.S.D.V. – dont l'usine de Digoïn de la société SARREGUEMINES VAISSELLE était l'aboutissement le plus achevé – et du développement de la société.

Il en était resté l'âme et l'animateur.

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES – BILANNOTE N°4 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

En milliers d' Euros	31.12.2007	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	Déconsolidation Sarreguemines Vaisselle	31.12.2008
LOGICIELS	1 681	0	0	(14)	1.667
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0	5	0		5
VALEURS BRUTES	1.681	0	0	(14)	1.672
AMORTISSEMENTS	1.681	0	0	(14)	1.667
VALEURS NETTES	0	0	0	0	5

(1) voir note 1.1.3

NOTE N°5 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

En milliers d' Euros	31.12.2007 Normes IFRS	ACQUISITIONS	Variations Valeur normes IFRS	DIMINUTIONS ou cessions (valeur comptable)	Déconsolidation Sarreguemines Vaisselle	31.12.2008 Normes IFRS
TERRAINS (2)	6.054	0	(161)	(44)	0	5.849
CONSTRUCTIONS (1) (2)	13.980	0	0	0	(1951)	12.029
AGENC INSTALLATION	1.232	0	0	0	0	1.232
INSTALLATION TECHNIQUE	8.777	189	0	0	(8940)	26
AUTRES IMMOBILISATIONS	918	9	0	(389)	(28)	510
IMMO.CORPORELE. EN COURS	105	0	0	(105)	0	0
VALEURS BRUTES	31.066	198	(161)	(538)	(10.919)	19.646
PROVISIONS DEPREC TERRAINS	654	0	0	0	0	654
AMORTIS CONSTRUCTION	10.580	0	0	0	(937)	9.643
AMORTISSEMENTS AUTRES IMMO CORPORELLES	9.617	59	0	389	(8.773)	514
s/s total Dépréciation / Amortissement	20.851	59	0	389	(9.710)	10.811
VALEUR NETTE	10.215	139	(161)	(149)	(1.209)	8.835

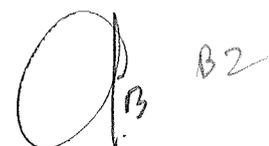
(1) dont immobilisations financées par crédit-bail F.S.D.V Sarreguemines
Vaisselle.déconsolidé

valeur brute	2.872	921	1.951
valeur nette	1 385	371	1.014

(2) dont incidence norme IFRS 16 = 4.894 K€ au 31.12.2008 (Surcroit de valeur par rapport à l'actif net comptable – voir note 1.1.1

L'impact sur le résultat consolidé de l'application de la norme AS 40 des normes IFRS (valeur au 31 décembre 2005 considérée comme étant la juste valeur au 31 décembre 2008) est la suivante :

- pour les constructions inscrites à l'actif des comptes sociaux : 160 K pour l'exercice 2008 et 493 K€ en cumul, pour les exercices 2006, 2007 et 2008
- pour les constructions financées par crédit-bail : 191 K€ pour l'exercice 2008 et 574 K€ en cumul pour les exercices 2006, 2007 et 2008.

 B2

NOTE N°6 - AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

En milliers d' Euros	31.12.2007	AUGMENTATION	DIMINUTION	Déconsolidation Sarreguemines Vaisselle	31.12.2008
PRETS	3				3
DEPOTS CAUTIONNEMENTS	185	2			187
AUTRES ACTIONS	0			115 (1)	115
VALEURS BRUTES	188	2		115	305
PROVISIONS AUTRES ACTIONS	0			0	0
VALEURS NETTES	188	2		115	305

(1) – Prise en compte d'une valeur d'actif normalement éliminé en consolidation.

NOTE N°7 – ACTIF NET EN COURS DE CESSION

7.1 – La cession de la société SARREGUEMINES VAISSELLE est intervenue en date du 3 juillet 2009 (voir Note 1.11). Conformément à la norme IFRS5, figure à l'actif du bilan sur une ligne distincte le montant des actifs de SARREGUEMINES VAISSELLE à déconsolider pour **6 490 K€**, se décomposant comme suit :

a. Immobilisation (montant brut)	10 933 K€	
(dont bâtiments financés par crédit-bail immobilier : 1 951 K€)		
Amortissements	(9 724 K€)	
(dont amortissement des bâtiments financés par crédit-bail Immobilier : 937 K€)		
Immobilisations (montant net)	1 209 K€	1 209 K€
b. Stocks (montant brut)	3 156 K€	
Dépréciation	(949 K€)	
Stocks (montant net)	2 207 K€	2 207 K€
c. Clients et assimilés		2 375 K€
d. Impôts différés actif		116 K€
e. Autres créances		210 K€
f. Trésorerie		373 K€
Total des actifs déconsolidés de SARREGUEMINES VAISSELLE		6 490 K€

7.2 – Une provision pour dépréciation a été constatée à hauteur de 1 562 K€ correspondant à la moins-value de cession à la date de cession (voir note 1.11).

 B2

NOTE N°8 – STOCK

En milliers d'Euros	31.12.2007	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	Déconsolidation Sarreguemines Vaisselle	31.12.2008
MATIERES PREMIERES, FOURNITURES, EMBALLAGES	710		(88)	(622)	0
PRODUITS EN COURS	711		(95)	(616)	0
PRODUITS FINIS	1.552	187		(1739)	0
MARCHANDISES DE REVENTE	208		(29)	(179)	0
VALEURS BRUTES	3.181	187	(212)	(3.156)	0
DEPRECIATION STOCKS	1.047	127	(225)	(949)	0
VALEURS NETTES	2.134	187	(114)	(2.207)	0

NOTE N°9- CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

En milliers d' Euros	31.12.2007	VARIATION NETTE	Déconsolidation Sarreguemines Vaisselle	31.12.2008
CLIENTS & COMPTES RATTACHES	4.772	174	(2.283)	2.663 (1)
PROVISIONS DEPRECIATION CLIENTS	(1.729)	(374)	48	(2.055) (1)
TOTAL	3.043	[200]	(2.235)	608

(1) Créances dues à F.S.D.V., provisionnées à hauteur de 2.055 K€ (provisions sur HT), se décomposant comme suit :

1 467 K€ provisionnés à 100 % dans l'attente d'attestation d'irrecouvrabilité pour 1.448 K€
1.018 K€ dû par Lecico France, provisionnés à hauteur de 537 K€ (voir note 3.2.2)
99 K€ dû par F.C.F., provisionnés à hauteur de 70 K€
79 K€ loyer 4 ème trim 2008 dû par Lecico
2 663 K€

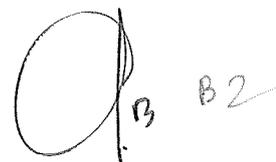
NOTE N°10 - AUTRES CREANCES

En milliers d'Euros	31.12.2007	VARIATION NETTE	Déconsolidation Sarreguemines Vaisselle	31.12.2008
AUTRES CREANCES	353	(208)	636 (1)	781
TOTAL	353	(208)	636	781

(1) – Prise en compte d'une créance normalement éliminée en consolidation.

NOTE N°11- TRESORERIE

En milliers d'Euros	31.12.2007	VARIATION NETTE	Déconsolidation Sarreguemines Vaisselle	31.12.2008
VALEURS MOBILIERES PLACEMENT	1	(1)	0	0
DISPONIBILITE	799	(88)	(373)	338
TOTAL	800	(89)	(373)	338

 B B2

NOTE N° 12- COMPTE DE REGULARISATION ACTIF

En milliers d'Euros	31.12.2007	31.12.2008
Intérêts à payer sur crédit-bail	79	9
Autres charges comptabilisées d'avance	<u>99</u>	<u>61</u>
	178	70

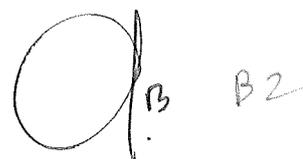
NOTE N° 13 - FONDS PROPRES CONSOLIDES (hors part des minoritaires)

En milliers d'Euros	NOMBRE D' ACTIONS	CAPITAL	RESERVES CONSOLIDEES	FONDS PROPRES CONSOLIDES
SITUATION NETTE NON RETRAITEE AU 31.12.2007	150.250	4.583	6.146	10.729
ACTIONS D'AUTO-CONTROLE DETENUES	(36 559) ①	(1.115)	(1 388)	(2.503) ①
SITUATION NETTE RETRAITEE AU 31.12.2007	121 691	3.468	4.758	8.226
Changement méthode calcul Engagement de retraite			201	201
Reprise écart de réévaluation sur terrains cédés			(22)	(22)
Régularisation impôts différés			(83)	(83)
Neutralisation rachat sur l'exercice de titres SOFINA			(27)	(27)
RESULTAT DE L'EXERCICE ②			(998)	(998)
SITUATION NETTE AU 31.12.2008	121 691	3.468	4.041	7.297

① Se répartissent en : 28 559 actions F.S.D.V. détenues par SOFINA
8 000 actions propres détenues par F.S.D.V.

Le montant de 2.503 K€ représentant leur valeur de détention exclut l'incidence de la plus-value réalisée lors de l'apport de ces actions par les FAIENCERIES DE LUNEVILLE, BADONVILLER et SAINT CLEMENT (dénomination actuelle SARREGUEMINES VAISSELLE) à SOFINA en 1985, opération rendue obligatoire à la suite de la fusion – absorption par F.S.D.V. en décembre 1984 de la COMPAGNIE INDUSTRIELLE ET FINANCIERE DE CERAMIQUE (CIFIC) – à l'époque maison - mère des FAIENCERIES DE LUNEVILLE, BADONVILLER et SAINT CLEMENT.

② Incluant la dépréciation de 1 562 K€ de la société SARREGUEMINES VAISSELLE (actif en cours de cession) (voir notes 1.11 et 7).

 B B2

NOTE N°14 -a - PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES

En milliers d'Euros	31.12.2007	Dotation	Reprise	Déconsolidation Sarreguemines Vaisselle	31.12.2008
CONTENTIEUX	46		(22)	0	24
GROS TRAVAUX	313	36	(246)	(103)	0
RESTRUCTURATION	200			(200)	0
AUTRES	2.800				2.800
CHARGES	19	89	(5)	(14)	89
TOTAL	3.378	125	(273)	(317)	2.913

NOTE N°14 - b - PROVISION POUR ENGAGEMENTS DE RETRAITE

En milliers d' Euros	31.12.2007	Dotation	Reprise	Déconsolidation Sarreguemines Vaisselle	31.12.2008
	685	1	(282)⊙	(334)	70

⊙ voir notes 1.12 et 1.10

NOTE 15 – PASSIF VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF EN COURS DE CESSIION

De manière symétrique au traitement des actifs en cours de cession (actifs de la société SARREGUEMINES VAISSELLE, voir notes 1.11 et 7), le passif correspondant à ces actifs figure sur une ligne distincte pour 4 262 K€, se décomposant comme suit :

a. Provisions pour risques et charges :	651 K€
b. Impôts différés passif :	218 K€
c. Emprunts et avance de trésorerie (dont 370 K€ restant dû en capital au titre du crédit-bail immobilier souscrit par SARREGUEMINES VAISSELLE)	567 K€
d. Fournisseurs	680 K€
e. Clients créditeurs	513 K€
f. Dettes fiscales et sociales	937 K€
g. Autres dettes (dont compte courant FSDV 596 K€)	696 K€
Total du passif venant en diminution de l'actif en cours de cession	4 262 K€

Op B B2

NOTE N°16 – EMPRUNTS

En milliers d' Euros	31.12.2007	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	Déconsolidation Sarreguemines Vaisselle	31.12.2008
DIVERS	117	0	(10)	(24)	83
CREDIT BAIL ①	685	0	(147)	(428)	110 ②
TOTAL	802	0	(157)	(452)	193

① En contrepartie des biens faisant l'objet d'un crédit-bail enregistrés à l'actif.

② dont 9 K€ d'intérêts à payer enregistrés en charges comptabilisées d'avance.

En milliers d'Euros	A 1 AN AU PLUS	DE 2 A 5 ANS	A PLUS DE 5 ANS	TOTAL
AU 31 DECEMBRE 2007	284	464	54	802
AU 31 DECEMBRE 2008	124	69	0	193

NOTE N°17- AUTRES DETTES

En milliers d'Euros	31.12.2007	VARIATION NETTE	Déconsolidation Sarreguemines Vaisselle	31.12.2008
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	1.335	(556)	(680)	99
AUTRES DETTES	2.551	(52)	(1.462)	1.037
TOTAL	3.886	(608)	(2.142)	1.136

NOTE N°18- ENGAGEMENTS HORS BILANS

En milliers d'Euros	31.12.2007	31.12.2008
CAUTIONS ET GARANTIES RECUES (1)	305	305
CAUTIONS ET GARANTIES DONNES (1)	152	152

(1) - Dans le cadre d'un litige avec un intégrateur de logiciel SAP, la société a contre-garanti à hauteur de 152 K€ une caution bancaire de 305 K€, ne pouvant éventuellement être mise en jeu qu'après qu'un jugement devenu définitif sur ce litige ne soit intervenu.

A ce jour, cet intégrateur – absorbé ultérieurement par un groupe informatique lui-même scindé ensuite en diverses entités, dont certaines ont été à leur tour cédées – n'a pas engagé d'action contentieuse en vue de faire jouer ladite caution.

 B2

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES – COMPTE DE RESULTAT

NOTE N°19 - CHIFFRE D'AFFAIRES HORS TAXE

	2007	2008	Variation	2008 Retraité
. Sarreguemines Vaisselle	9 562	8.949	-6,42%	8.949
. F.S.D.V.	787	638	-18,94 %	1.250 (1)
CA consolidé	10 349	9.587	- 7,37 %	10.199
Autres produits (FSDV)	104	99	-4,81%	165
CA consolidé + autres produits	10 453	9.686	- 7,34 %	10.364
dont Export	889	581	- 34,65 %	581
% Export	8,5 %	6,0 %		6,0%

(1) – dont 632 K€ de loyers et redevances d'assistance technique facturés à SARREGUEMINES VAISSELLE non éliminés dans la déconsolidation de SARREGUEMINES VAISSELLE.

NOTE N°20 - REPRISES ET DOTATIONS SUR PROVISIONS D'EXPLOITATION.

En milliers d'Euros	DOTATIONS	REPRISES
STOCKS	127	226
CLIENTS	421 (1)	45
RISQUES ET CHARGES	51	72
ENGAGEMENTS DE RETRAITE	1	-
TOTAL	600	343

(1) – dont 345 K€ de dépréciation de la créance sur LECICO FRANCE au titre de la redevance pour utilisation de la marque « Sarreguemines » (voir notes 3.22 et 9).

NOTE N°21- a - RESULTAT NON COURANT

Montant net 1.017 K€

• Produits non courants	
: reprise rappel TVA s/contrôle fiscal 93	64 K€
: régularisation Taxe professionnelle 2007	67 K€
: reprise provision pour gros travaux	246 K€
: reprise provision suite changement méthode de calcul des engagements de retraite (voir notes 1.12 et 1.10)	50 K€
: indemnité d'assurance sur sinistre	55 K€
: annulation factures fournisseurs contestées (1)	378 K€
: divers	43 K€
Sous total	<u>903 K€</u>



 B 2

NOTE N° 23 - 3- MONTANT DES REPORTS DEFICITAIRES EN INTEGRATION FISCALE.

Montants cumulés au 31 Décembre 2008:

- déficits ordinaires : 18.832 K€
- moins-values à long terme : 4 034 K€

NOTE N°24 - RETRAITEMENTS DE CONSOLIDATION

En milliers d' Euros	2007	2008
RESULTATS SOCIAUX DES SOCIETES	1.869	96
ANNULATION DES MOUVEMENTS DE PROVISIONS REGLEMENTEES	(16)	(2)
IMPOTS DIFFERES	144	(26)
ANNULATION DES PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES TITRES, AVANCES DE TRESORERIE, & FACTURES DUES PAR LA SOCIETE MANUFACTURE DE LUNEVILLE A F.S.D.V. & A SARREGUEMINES VAISSELLE	(779)	0
MOUVEMENTS DE PROVISIONS / REPRISE POUR DEPRECIATION DES TITRES	(1.989)	529
RETRAITEMENT DES BIENS FINANCES PAR CREDIT- BAIL	146	135
ELIMINATION ENGAGEMENTS RETRAITE SARR.VAIS SUR CPTES SOCIAUX	577	0
REPRISE CHARGES SOCIALES SUR ENGAGEMENTS RETRAITE		(168)
VARIATION PROVISION RETRAITE PERSONNEL	47	(1)
SOLDE NET ENTRE REPRISE AMORTIS.(161 K€) ET DEPRECIATION COMPLEMENTAIRE ACTIF IMMOBILIER (161 K€) – NORMES IFRS	52	0
DEPRECIATION ACTIF NET EN COURS DE CESSION SARREGUEMINES VAISSELLE		(1.562)
RESULTAT CONSOLIDE au 31 DECEMBRE 2008	51	(999)

NOTE N°25 – EFFECTIF

Effectif moyen employé au cours de l'année.

	2007	2008	2008 hors Sarreguemines Vaisselle
Cadres	18	16	2
Employés, Agents de Maîtrise	17	17	3
Ouvriers	121	111	0
TOTAL	156	144	5

NOTE N°26 - REMUNERATION DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

	2007	2008
• Rémunérations versées aux membres composant les organes d'Administration, de Direction et de Surveillance des sociétés entrant dans le périmètre de consolidation	150 K€	102 K€
• Jetons de présence attribués aux membres du Conseil de Surveillance	6 K€	6 K€.

NOTE N°27 – RESULTAT PAR ACTION

Ce résultat par action est calculé sur le résultat part du Groupe pour les exercices au titre desquels existaient des intérêts minoritaires.

	<u>2004</u>	<u>2005</u>	<u>2006</u>	<u>2007</u>	<u>2008</u>
<u>Nombre d'actions</u>	150 250	150 250	150 250	150 250	150 250
a) bénéfice après impôt, mais avant amortissements et provisions	3,41	4,36	(34,95)	(0,40)	3,80
b) bénéfice après impôt, amortissements	(6,82)	(14,29)	(11,69)	0,34	(5,91)

B2